



FICHE TECHNIQUE

Recyclage Espace Confiné

Les compétences acquises lors de la formation Espace confiné s'estompent lorsqu'elles ne sont pas régulièrement mises en pratique. Ce recyclage d'une journée permet aux participants de réactualiser leurs connaissances théoriques et de réentraîner les gestes essentiels afin de continuer à intervenir en toute sécurité dans ce type d'environnement.



Contenu de la formation

Théorie (rappels et mises à jour) :

- Rappel : qu'est-ce qu'un milieu confiné et les différents types
- Les principaux risques : atmosphère appauvrie en oxygène, gaz toxiques ou inflammables, ensevelissement, noyade
- Les mécanismes respiratoires et les composants d'un ARI
- Les contraintes physiques et sensorielles au port d'un ARI
- Les normes de sécurité, le permis de pénétrer et le rôle du surveillant
- La législation et ses éventuelles évolutions
- Retours d'expérience et analyse de situations rencontrées sur le terrain

Pratique :

- Endossement d'un ARI et contrôle de sécurité
- Exercice de port d'un ARI avec une montée progressive des efforts physiques
- Exercices d'évolution dans différents types de milieux confinés avec une montée progressive dans la difficulté
- Débriefing de fin de journée



Planning

La durée de la formation est de **6 heures** et se déroule comme suit :

8h : Accueil petit déjeuner.

8h30 - 10h30 : Rappels théoriques sur l'ARI et les espaces confinés.

10h30 - 12h30 : Endossement, contrôle de sécurité et exercice de port d'un ARI.

12h30 - 13h30 : Pause de midi.

13h30 - 15h30 : Exercices d'évolution dans différents types de milieux confinés suivi d'un débriefing et d'un test de connaissance.



Informations générales

Public cible : Toute personne ayant suivi la formation de base Espace confiné et amenée à intervenir, surveiller ou organiser des interventions en espace confiné.

Prérequis : Avoir suivi la formation de base Espace confiné. Les participants doivent également disposer du complément à la visite médicale annuelle concernant l'autorisation du médecin pour le port d'un ARI.

Tenue vestimentaire : Les participants sont conviés dans leur tenue traditionnelle de travail. Toutefois, le port de tissus aisément inflammables est à éviter (privilégier le coton) et le port de chaussures de sécurité est obligatoire. Sur place, des salopettes seront mises à disposition.

Repas : Pour cette formation, un déjeuner (viennoiseries et café) sont prévus pour tous les participants

Parking : Un parking gratuit est à disposition

Sanitaires : Des vestiaires collectifs et des douches sont mises à disposition

Attestation : À la fin de la journée, les participants ayant signé la feuille de présence électronique reçoivent automatiquement une attestation de participation. Les participants répondront également à un questionnaire d'évaluation qui sera validé par le formateur.



Modalité d'inscription

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, contactez-nous par **email** via contact@hainautsecurite.com, par **téléphone** au +32 68 26 61 54 ou remplissez un formulaire de contact.



Adresse

Régie Provinciale Autonome (RPA) Hainaut sécurité
Rue de la Croix, 112 à 7870 BAUFFE (LENS).

Besoin de plus d'information ?

Rendez-vous sur notre site internet hainautsecurite.com

